



**COMMUNE DE MASSONGY**  
Haute-Savoie

Envoyé en préfecture le 16/04/2026  
Reçu en préfecture le 16/04/2026  
Publié le 17/04/2026  
ID : 074-217401710-20260413-DEL\_2026\_20-DE



Délibération du Conseil Municipal

Séance du lundi 13 avril 2026 à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MASSONGY, convoquée le mardi 07 avril 2026 en session ordinaire et tenue en mairie sous la présidence de madame Sandrine GRILLET-DETURCHE, Maire.

Présents : Sandrine GRILLET-DETURCHE, Lionel DUJOUX, Julie NOUGARET, Frédéric CANOVAS, Anne LANDEMAINE, Joël DEMIERRE, Patrice GRISONI, Valérie THABUIS, Denis GIBON, Fernande CATTET, Alexa LEBLANC, Fanny MARULLAZ, Vincent BEL, Adrien DETURCHE, Victoria MARGUET, Ana-Maria MARTIN, Coralie BORDIER, Philippe BRON, Caroline DELOMPRÉ-ZAROLA

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de présents : 19

Nombre de Votants : 19

Secrétaire de séance : Lionel DUJOUX

**N°2026-20 : DELIBERATION RELATIVE A L'ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L1414-2 et L1411-5,

Considérant qu'il convient de désigner à bulletin secret les membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres,

Considérant que pour une commune de moins de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres est composée par le maire ou son représentant, président, et par trois membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant que la commission d'appel d'offres est présidée par le maire (ou son représentant),

Toutefois, en application de l'article L2121-21 du Code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Considérant le dépôt d'une liste unique de candidats,

Liste

Sont candidats au poste de titulaire :

M. Lionel DUJOUX

Mme Anne LANDEMAINE

Mme Ana-Maria MARTIN

Sont candidats au poste de suppléant :

M. Joël DEMIERRE

Mme Julie NOUGARET

M. Denis GIBON

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :

De désigner en tant que :

Président : Madame Sandrine GRILLET-DETURCHE, le maire

Membres titulaires :

M. Lionel DUJOUX

Mme Anne LANDEMAINE

Mme Ana-Maria MARTIN

Membres suppléants :

M. Joël DEMIERRE

Mme Julie NOUGARET

M. Denis GIBON

Massongy, le 14 avril 2026

Certifié exact

Le Secrétaire de Séance  
Lionel DUJOUX

Le Maire,  
Sandrine GRILLET-DETURCHE

